

2.—Société Royale du Canada. (1)

La Société Royale du Canada est née de l'intérêt que portait le Marquis de Lorne au développement littéraire et scientifique du Canada, lorsqu'il en était le gouverneur général. Sur son initiative, une assemblée des Canadiens éminents dans la littérature et les sciences eut lieu à Montréal en décembre 1881, où furent jetées les bases de l'organisation de cette société, qui tint sa première séance à Ottawa, au mois de mai de l'année suivante 1882.

L'acte d'incorporation de la Société, passé par le gouvernement fédéral en 1883 (46 Vict., chap. 46) définit ainsi qu'il suit son but et son objet: (1) encourager les études et investigations scientifiques et littéraires; (2) publier les œuvres originales de ses membres, ainsi que les documents relatifs aux affaires canadiennes, jugés dignes de publication; (3) offrir des prix et autres récompenses aux auteurs d'œuvres méritoires sur des sujets touchant au Canada et aider l'achèvement de recherches intéressantes; (4) contribuer à la création d'un musée canadien des archives, d'ethnologie, d'archéologie et d'histoire naturelle.

Fidèle à sa mission, la Société tient une séance annuelle, à Ottawa, en mai, où sont lus et discutés les travaux de ses membres; parfois, elle tient ses séances dans d'autres villes, telles que Toronto, Montréal ou Québec; c'est dans cette dernière ville qu'elle s'est réunie en 1924. Pour l'accomplissement de ses travaux, la Société s'est scindée en cinq sections, savoir: 1^{re} section, littérature française (histoire, archéologie, etc.); 2^e section, littérature anglaise (histoire, économie politique, archéologie, etc.); 3^e section, mathématiques, physique et chimie; 4^e section, géologie et minéralogie; 5^e section, sciences biologiques. Les membres de ces différentes sections sont limités à quarante pour les sections 1, 4 et 5 et à cinquante pour les sections 2 et 3; les candidats doivent être présentés par trois membres appartenant à la section pour laquelle ils postulent; ils doivent justifier de leurs mérites. L'élection se fait à la majorité des voix des membres de la section; elle est sujette à ratification par le Conseil de la Société.

Depuis l'année 1882, la société a publié annuellement un volume contenant les procès-verbaux de ses séances et reproduisant les travaux présentés chaque année aux différentes sections. Au moyen d'échanges avec d'autres sociétés savantes ou bien de dons, la Société acquiert rapidement une bibliothèque importante.

Pour des raisons financières, la Société a dû limiter à sa plus simple expression le troisième de ses buts plus haut énumérés. Elle reçoit annuellement une subvention du gouvernement fédéral, mais cette somme suffit à peine à couvrir les frais de ses publications, si bien qu'il ne reste pas de fonds pour venir en aide aux chercheurs. Cependant, à sa dernière réunion annuelle, la Société a reçu de sir Joseph Flavelle un don lui permettant de faire frapper une médaille d'or, qu'elle décernera en récompense des meilleurs travaux scientifiques ou littéraires.

La création d'un musée national est depuis bien longtemps à l'ordre du jour de la Société; cependant, pour différentes raisons, ce projet ne s'est pas réalisé; mais il n'est pas abandonné et, sans doute, en verrons-nous un jour l'éclosion. Ce musée contribuerait à l'éducation des masses en même temps qu'il constituerait une aide appréciable dans le domaine de l'investigation des ressources naturelles du pays.

¹Par le Prof. J. Playfair McMurrich, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C., ancien président de la Société Royale du Canada.